

Initiatives ministérielles

n'a pas pu obtenir que le ministre de l'Ouest prête une oreille attentive à leurs besoins. Dans l'Est, sur cette merveilleuse côte atlantique, nos efforts pour nous faire entendre du gouvernement ont le même effet, semble-t-il, qu'un coup d'épée dans l'eau.»

Ce sont là les faits. Les agriculteurs n'ont jamais été consultés. On a tout simplement prévu de sabrer dans le programme. On nous a demandé d'accepter un programme qui, manifestement, est loin de répondre aux besoins.

Le gouvernement a reconnu qu'il était responsable de l'effondrement de l'industrie du tabac, et c'est pourquoi il a lancé le programme de réorientation des producteurs de tabac. Il devrait peut-être reconnaître également qu'il est responsable de l'effondrement possible de tout le secteur de l'agriculture.

En étranglant les agriculteurs financièrement, le gouvernement accule à la faillite des gens fiers qui depuis des générations, dans tout le pays, réussissent à faire fonctionner avec succès leur petite exploitation familiale. Que souhaite, en fait, le gouvernement? Une agriculture dominée par les grandes sociétés? Chose certaine, c'est ce vers quoi il semble se diriger. Le gouvernement va sûrement modifier ses orientations. Je sais que les électeurs canadiens vont le faire pour lui, sitôt qu'ils en auront l'occasion. On ne peut qu'espérer qu'il ne sera pas trop tard pour sauver ce qui reste de l'agriculture canadienne.

J'exhorte le gouvernement à reconsidérer sa décision et à retirer le projet de loi C-36. Rétablissez les dispositions de la Loi sur le paiement anticipé des récoltes en vertu desquelles aucun intérêt n'est exigé sur les avances consenties. Je vous en prie, redonnez à l'agriculture la place qui lui revient au Canada.

M. Vic Althouse (Mackenzie): Monsieur le Président, je suis heureux de participer à ce débat sur le projet de loi C-36, qui est la seconde tentative faite par le gouvernement pour supprimer le programme d'avances sans intérêt.

Depuis des années, les conservateurs se vantent d'avoir introduit la notion d'avances sans intérêt. C'est là une mesure qui était réclamée par les associations agricoles, depuis des années. En 1957, le gouvernement de John Diefenbaker a décidé d'offrir des avances sans intérêt dans l'Ouest. Par la suite, l'honorable Eugene Whelan, qui était alors ministre de l'Agriculture, a appliqué le même programme au reste du Canada et à d'autres produits.

Le système a très bien fonctionné. Le gouvernement et les Canadiens ont su tirer beaucoup d'un investissement relativement modeste. Même aujourd'hui, alors que l'inflation et des taux d'intérêt élevés font monter le coût du programme, le ministre des Finances estime que ce coût

serait de l'ordre de 27 millions de dollars seulement cette année.

• (1050)

Lorsqu'on se penche sur les économies qui ont été réalisées grâce à ces avances, on s'aperçoit tout de suite qu'il s'agissait d'un excellent investissement sur une base annuelle. En effet, les agriculteurs n'avaient plus à expédier au plus vite leurs produits afin d'être payés et ainsi, les éleveurs à grain et le réseau de transport n'étaient plus débordés. Les agriculteurs étaient en mesure d'obtenir une avance sur le grain qu'ils avaient entreposé sur leur exploitation et ils pouvaient ainsi payer leurs frais d'exploitation et passer l'hiver. Cela est fort important dans un pays comme le nôtre où le réseau de transport par voie d'eau est paralysé par le gel, l'hiver.

Lorsque la tête des Grands-Lacs est paralysée par les glaces, en décembre, un agriculteur du Manitoba ne peut plus expédier son grain. Les agriculteurs ne peuvent vendre leur grain. Ils doivent le garder tout l'hiver sur leur exploitation alors que, malheureusement, ils continuent d'avoir des dépenses. Ils doivent continuer à se nourrir, à se chauffer et à réparer leur équipement. Les frais s'accumulent, et les intéressés savent qu'ils n'auront aucun revenu une fois l'hiver arrivé.

Une situation analogue règne dans d'autres régions du pays où l'on cultive d'autres produits, comme des fruits et des légumes; les producteurs de légumes du centre du pays, par exemple, nous disent que l'absence d'avances sans intérêt les forcera tout simplement à livrer leurs produits plus tôt, comme ils étaient malheureusement forcés de le faire à une certaine époque. Or, lorsque les agriculteurs livrent trop rapidement leurs produits, cela entraîne souvent une dépression du marché. En conséquence, ils doivent livrer leurs produits en plus grande quantité afin d'obtenir l'argent nécessaire pour couvrir leurs dépenses et ce qui arrive finalement, c'est qu'au lieu de répartir leurs livraisons de rutabagas et de panais, par exemple, sur onze ou douze mois, ils mettent le tout sur le marché sans attendre. Il ne reste alors plus rien en février, en mars ou au début d'avril et les Canadiens doivent alors compter sur les importations pour combler leurs besoins. Et cela coûte fort cher. Nous estimons que pour les 27 millions de dollars que cela coûterait, il vaut mieux en fin de compte continuer à verser aux producteurs des avances de fonds sans intérêt.

Dans l'Ouest, le réseau commercial d'éleveurs a diminué en grande partie à cause du programme des avances de fonds sans intérêt. Il était inutile de garder autant de silos commerciaux si les agriculteurs n'ont aucun intérêt à participer au système commercial. Tant qu'ils peuvent tenir le coup financièrement, ils préfèrent stocker leurs produits chez eux puisqu'ils doivent déjà payer pour cela de toute façon. Dans l'Ouest, le plus gros du réseau commercial d'éleveurs appartient au moins à des coopératives d'agriculteurs, de sorte que ceux-ci sont